

Christine Jaugats

Charte interscot

Bonjour, merci de me donner la parole,

PMO CASTRES

Je voudrais revenir sur la charte interscot, puisque on en parle beaucoup dans ce débat.

Il faut rappeler d'abord que la couronne toulousaine est fortement sollicitée par les ménages qui arrivent sur Toulouse et ses environs à raison de 14 000 personnes par an (ce sont les chiffres de la charte interscot, p 15)...

Beaucoup de ces personnes veulent se loger dans la couronne périurbaine, en raison des prix toulousains, ce qui génère pas mal d'étalement urbain.

C'est pourquoi, le choix d'aménagement de la charte interscot est d'identifier les bourgs ou petites villes comme Lavaur, Saint-Sulpice ou Caraman pour le Tarn et l'Est toulousain, où il faudra bien que les services, les équipements et les commerces de proximité suivent pour accompagner la demande en logements de cette population nouvelle.

Mais de là à dire que Lavaur ou Saint-Sulpice sont les pôles urbains principaux du Tarn, là non, ce serait faire une erreur.

Le pôle principal du sud du Tarn reste Castres, qui structure et apporte des services de proximité et des emplois à un bassin de plus de 150 000 personnes. On ne peut pas ignorer cela et ce bassin doit vivre et se développer. Pourquoi ? parce qu'il est un pôle d'appui de Toulouse.

La charte interscot dit bien cela, je cite :

« Les villes moyennes proches servent de pôles d'appui dont l'enjeu est d'éviter la conurbation dispersée et d'assurer un développement... »

Je cite encore :

« Dans le modèle de développement retenu par la Conférence de l'Aire Urbaine, un choix volontariste a été effectué en matière de répartition de la croissance démographique.

En effet, alors que le « fil de l'eau » conduirait, en l'absence d'une planification, à une très forte croissance de l'aire urbaine de Toulouse associée à une stagnation des villes moyennes proches, le projet retient le principe de meilleur équilibre de la croissance au profit de l'espace régional de proximité.

Une partie de la forte croissance démographique attendue dans l'aire urbaine toulousaine d'ici 2020 (entre 300 000 et 350 000 habitants) serait affectée aux villes moyennes proches (de l'ordre de 50 000 à 60 000 habitants). »

Moi je ne suis pas pour développer et flatter une vision de concurrence de territoire. Parce qu'il est de l'intérêt de tous les territoires de travailler sur la base de leur complémentarité plutôt que de s'ignorer voire de se nier.

Avec un développement de 14 000 personnes par an sur la métropole toulousaine, il y a du développement possible pour tous les territoires

De toutes façons la charte interscot le dit bien, si on continue à développer Toulouse et sa couronne dans une logique d'étalement urbain, on va dans le mur.

Progressivement le logement, les déplacements, l'accès aux services, l'accès aux soins... vont se compliquer pour la population

Tandis que de s'appuyer sur les villes existantes, dans l'ordre, Toulouse d'abord, les villes moyennes, ensuite, puis les petites villes ou bourgs de la couronne périurbaine, c'est comme ça que l'on organisera au mieux le développement de la métropole toulousaine et de la région et la charte interscot ne dit pas autre chose.